

A Mons - 120 crédits - 2 années - Horaire décalé - En français

APHM2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master [120] en administration publique (horaire décalé) (SPHM2M) a pour vocation de doter les étudiant-e-s des outils qui leur donneront les clés pour mieux comprendre le monde dans lequel ils/elles vivent, de repérer les contraintes qui pèsent sur les décisions collectives, ainsi que de pouvoir agir sur ce monde de manière raisonnée, efficace et juste.

Vous êtes curieux-se de mieux comprendre le fonctionnement de nos systèmes politiques contemporains et souhaitez pouvoir agir sur les enjeux de l'action publique face à des défis tels que les transformations de l'administration et de la démocratie, les finances publiques, la bonne gouvernance ou encore les politiques sociales, économiques ou culturelles ?

Vous vous montrez soucieux-se de saisir les contraintes politiques, juridiques et sociales qui pèsent sur le fonctionnement d'une organisation ou administration publique et d'améliorer celui-ci ?

Enfin, vous êtes désireux-se d'acquérir de nouveaux savoirs et savoir-faire, par exemple en gestion de projet, en marchés publics, en comptabilité publique ou en évaluation des politiques publiques et, ce faisant, d'améliorer vos perspectives professionnelles ?

Alors ce master est fait pour vous !

Le programme offre d'abord une formation de base aux disciplines scientifiques visant à approcher les phénomènes politico-administratifs : la science politique, l'administration publique, les relations internationales, l'administration publique, la sociologie ou encore le droit. Il propose ensuite des contenus relatifs au système politico-administratif de la Belgique mais aussi aux régimes politiques de par le monde ; il interroge la nouvelle place de l'État vis-à-vis des villes et des régions mais aussi les entreprises, les organisations internationales ou non gouvernementales, tout en portant un regard particulier sur l'Europe. Par ailleurs, le programme examine des thématiques fondamentales du monde contemporain quant à leur émergence, à leur existence et aux acteurs concernés : démocratie, migrations, terrorisme, développement durable...

En plus de la formation générale en sciences politiques, le master 120 en administration publique offre une formation théorique et méthodologique renforcée ainsi qu'une finalité de 30 crédits consacrée aux « Management public et politiques publiques ». Celle-ci complète le programme de façon originale en offrant aux étudiant-e-s des cours spécifiques consacrés aux outils du management public et à la gestion de projets, à la comptabilité et aux finances publiques, aux techniques d'analyse et d'évaluation des politiques publiques, aux modalités de recrutement du personnel et de passation des marchés publics ainsi qu'au droit administratif, plus largement.

Enfin, si le diplôme obtenu au terme de ce programme répond aux exigences les plus élevées de l'ensemble des programmes de l'UCLouvain, l'horaire décalé des activités d'enseignement laisse aux participant-e-s la possibilité de concilier ces exigences académiques avec celles de leur vie privée et professionnelle. De même, des modalités pédagogiques et d'évaluation variées sont offertes ainsi qu'un accompagnement spécifique pour la réalisation – méthodologie, rédaction – du mémoire de fin d'études.

Au terme de ce master, vous aurez engrangé et développé :

- des connaissances relatives à la vie publique, aux jeux de pouvoir et de légitimité, à l'organisation des pouvoirs publics, du local au régional, du national à l'international ;
- des savoirs multidisciplinaires (administration publique, relations internationales, droit, sociologie, etc.) des sciences politiques ;

- Conseiller-ère dans un cabinet ministériel
- Agent dans une organisation internationale
- Enseignant-e dans une école secondaire ou dans une haute école
- Commissaire de police
- ...

Votre programme

Le master en administration publique (horaire décalé) vous offre :

- la possibilité de prolonger votre formation initiale par des savoirs et des savoir-faire pour agir dans le contexte sociopolitique aux niveaux local, régional, national ou international, dans le secteur public ou privé ;
- une approche multidisciplinaire des sciences politiques appliquée à une variété de thématiques ;
- un diplôme de haut niveau au terme d'un parcours pédagogique adapté aux exigences privées et professionnelles d'un public en reprise d'études (horaires, accompagnement de proximité, etc.).

Votre parcours

Les détenteurs du titre de master [120] en administration publique, orientation générale (horaire décalé) ont accès à l'agrégation ainsi qu'à d'autres masters universitaires selon les conditions d'admission requises.

Après une formation universitaire de deuxième cycle, il est possible d'accéder à une formation doctorale au sein de l'Ecole doctorale en sciences politiques et sociales.

APHM2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Au terme des programmes en sciences politiques et administratives dispensés en horaire décalé sur le campus FUCaM Mons de l'UCLouvain, l'étudiant-e devient un-e acteur-e de la vie publique, capable d'analyser de manière rigoureuse et critique les phénomènes politiques contemporains et les mutations sociopolitiques en cours, de les expliquer et de se positionner avec pertinence à leur sujet, en ayant développé un sens et une éthique inhérents au service à la collectivité.

L'étudiant-e s'engageant dans ces programmes est, en général, déjà impliqué-e dans la vie professionnelle ou active. Tout au long du programme, l'étudiant-e mobilise cette expérience et la confronte aux connaissances, outils et cadres théoriques et méthodologiques du master, et réciproquement. Ainsi, le programme de master lui permet de questionner et d'enrichir son développement professionnel et personnel, associant approche universitaire, réflexivité et prise de recul critique.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

L'ensemble des programmes en sciences politiques et administratives dispensés en horaire décalé sur le campus FUCaM Mons de l'UCLouvain vise à développer les compétences générales suivantes :

CG1. Développer un sens et une action politique : développer un sens et une éthique du et dans le service à la collectivité.

CG1.1 Identifier, comprendre et analyser les enjeux politiques d'une situation donnée.

CG1.2 Se positionner dans les débats et les négociations pour défendre les intérêts des institutions et des organismes qu'il représente.

CG1.3 Intégrer la dimension éthique et la dimension « service à la collectivité et du bien commun » dans les débats et actions politiques.

CG2. Inscrire son analyse et/ou action dans une perspective multiniveaux.

CG2.1 Identifier les différents niveaux institutionnels.

CG2.2 Démontrer une maîtrise approfondie et spécialisée (en fonction de l'orientation choisie) des différents systèmes politiques et institutionnels et des enjeux politiques à l'échelle internationale, européenne et belge.

CG2.3 Comparer les différents systèmes politiques et institutionnels, nationaux et internationaux.

CG2.4 Identifier les différents acteurs gouvernementaux et non-gouvernementaux (mouvements sociaux, groupes d'intérêt, citoyens) et démontrer une connaissance approfondie de leurs positionnements.

CG2.5 Analyser les interactions entre les différents acteurs allant des relations entre partis politiques, entre états au rôle des organisations non-gouvernementales.

CG3. Analyser selon une démarche rigoureuse et interdisciplinaire des situations politiques, économiques et sociales dans toute leur complexité.

CG3.1 Démontrer une maîtrise de savoirs spécialisés (théories, fondements, phénomènes) en sciences politiques, pour l'orientation choisie.

CG3.2 Démontrer une maîtrise approfondie des connaissances fondamentales les plus significatives des disciplines des sciences humaines et sociales liées aux sciences politiques, pour l'orientation choisie : connaissances juridiques, historiques, géopolitiques, sociologiques et économiques.

CG3.3 Mobiliser de manière pertinente et rigoureuse les outils d'analyse de données (qualitative et quantitative) et de diagnostic en sciences sociales et politiques afin de mieux décoder la complexité de la « vie politique ».

CG3.4 Mobiliser et articuler ces savoirs et outils pour analyser des problématiques/questions particulières en sciences politiques (pour l'orientation choisie*).

CG4. Mobiliser son expertise politico-institutionnelle pour conseiller l'action politique, dans un secteur particulier ou une aire particulière (pour l'orientation choisie).

CG4.1 Appréhender et maîtriser (pour l'orientation choisie) les enjeux propres aux différents secteurs de la vie politique (environnement, famille, humanitaire, etc.).

CG4.2

Préciser et analyser des contextes et situations spécifiques :

- Analyser les différentes aires géographiques régionales,
- Évaluer l'action politique par secteur ou par aire,
- Mobiliser les outils rigoureux d'analyse et de diagnostics,
- Mobiliser une démarche comparative rigoureuse.

CG4.3 Contribuer à l'analyse et/ou la conception de stratégie de gestion de situations politiques concrètes, relatives à l'orientation choisie.

CG5. Diffuser des informations politiques, économiques et sociales pertinentes adaptées au public visé et interagir de manière constructive avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.

CG5.1 Communiquer, à l'oral et à l'écrit, de manière pertinente sur des situations / sujets complexes en sciences politiques :

- Choisir des informations pertinentes permettant l'analyse et la comparaison de situations politiques.
- Présenter l'information de façon correcte, structurée, claire, précise et argumentée (dont une capacité de rapportage pour des rapports, bilan, note, compte-rendu...).
- Adapter sa communication (contenu et forme) au public visé et aux intentions poursuivies selon les standards de communication spécifiques au contexte (vulgariser, etc.).

CG5.2 Dialoguer, interagir et négocier de manière constructive avec des interlocuteurs variés, dont des collaborateurs, des décideurs politiques et des populations cibles.

La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

				Bloc annuel	
				1	2
○ MDRHD2104	Organisations internationales	Jean le Hardy de Beaulieu	PR [q2] [30h] [5 Crédits]	X	
○ MAPHD2122	Démocratie et action publique	Sébastien Sakkas	PR [q1] [30h] [5 Crédits]	X	
○ MSPHD2109	L'Etat dans la globalisation	Stephane Baele	PR [q2] [30h] [5 Crédits]	X	
○ MSPHD2136	Régimes politiques comparés	Kenza Amara-Hammou (supplée Claire Dupuy)	PR [q2] [30h] [5 Crédits]		



Finalité spécialisée: management public et politiques publiques

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

Contenu : (30 crédits)

○ MAPHD2207	Recrutement et marchés publics	Raphaël Born Florence Piret	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
○ MDRHD2201	Droit administratif	Andrzej Trybulowski	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
○ MAPHD2221	Management public et gestion de projet	Stéphane Moyson	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
○ MAPHD2223	Comptabilité et finances publiques	Pierre Lacroix (coord.) Jérôme Voisin	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
○ MAPHD2202	Analyse et évaluation des politiques publiques	Sébastien Pradella	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐	X

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Si les enseignements supplémentaires, qui lui sont imposés par le Jury, n'atteignent pas 60 crédits, l'étudiant.e complètera son programme annuel avec, en priorité, certains cours du master : MSSHD2101, MMTHD2102 et MSPHD2136

⌘ MAPHD1301	Administration publique	Jérémy Dagnies Stéphane Moyson	FR [q1] [30h] [10 Crédits] 🌐
⌘ MDRHD1304	Droit public	Jean le Hardy de Beaulieu	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ MSPHD1332	Science politique	Jehan Bottin	FR [q1] [30h] [10 Crédits] 🌐
⌘ MMTHD1327	Epistémologie et méthodologie universitaires	Sarah Croché	FR [q2] [30h] [10 Crédits] 🌐
⌘ MSPHD1334	Relations internationales	Raoul Delcorde	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐
⌘ MSHHD1328	Sociologie	Valentina Brogna	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐

PRÉREQUIS ENTRE COURS

APHM2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > [Conditions d'accès générales](#)
- > [Conditions d'accès spécifiques](#)
- > [Bacheliers universitaires](#)
- > [Bacheliers non universitaires](#)
- > [Diplômés du 2^e cycle universitaire](#)
- > [Diplômés de 2^e cycle non universitaire](#)
- > [Accès par valorisation des acquis de l'expérience](#)
- > [Accès sur dossier](#)
- > [Procédures d'admission et d'inscription](#)

Conditions d'accès spécifiques

En plus de remplir les conditions d'accès décrites ci-dessous, les candidats devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)). Vu l'organisation de cours en langue anglaise au sein du programme, une maîtrise suffisante de cette langue est fortement recommandée.

BA - assistant(e) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA - bibliothécaire-documentaliste - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA - conseiller(ère) social(e) - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en commerce et développement - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en communication - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en coopération internationale - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en droit - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en écologie sociale - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en gestion des ressources humaines - crédits supplémentaires entre 45 et 60
BA en sciences administratives et gestion publique - crédits supplémentaires entre 15 et 30

peuvent être consultés dans le [module complémentaire](#).

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
----------	------------------------	-------	-----------

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

Les demandes d'admission ou de renseignements complémentaires sont adressées au [service des inscriptions de l'UCLouvain FUCaM Mons](#).

Les demandes de dispenses et d'équivalences entre cours et les admissions sur dossier sont soumises à l'approbation du responsable académique du programme. Ce dernier est également responsable de l'approbation du programme individuel de chaque étudiant.

PÉDAGOGIE

Ce programme spécifiquement conçu pour des étudiant-e-s actif-ve-s en journée bénéficie de modalités d'enseignement adaptées. Sur un plan strictement pédagogique, le programme alterne les exposés théoriques avec des applications pratiques, des exercices, des études de cas, etc. afin de permettre la compréhension fine et concrète des problématiques liées à la science politique. Un grand nombre d'enseignements sont également assurés par des enseignant-e-s issu-e-s d'autres campus (notamment, Louvain-la-Neuve), d'autres universités partenaires (par ex. Saint-Louis), ou encore par des praticien-ne-s occupant des fonctions importantes au sein d'organisations publiques ou privées, qui viennent partager leur expertise avec les étudiant-e-s.

De façon plus générale, les cours sont dispensés environ deux soirs par semaine ainsi que les samedi matins. Sur le campus FUCaM, les étudiant-e-s profitent d'un accompagnement pédagogique et social du [Service administratif en support aux étudiants \(SASE\)](#), en matière d'orientation et d'accès aux études, de vie étudiante et d'aide à la réussite. Parmi d'autres choses, le SASE organise régulièrement des formations d'aide à la réussite et propose, à la demande, des conseils pédagogiques personnalisés. Un service de garderie, pour les enfants des étudiant-e-s, est également proposé le samedi matin.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les méthodes d'évaluation sont diverses : réalisation de travaux individuels et/ou de groupe, passage d'examens écrits ou oraux, réalisation d'un mémoire, etc.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les différentes unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Le programme du Master [120] en administration publique (horaire décalé) ne propose pas de mobilité.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Les détenteurs du titre de master [120] en administration publique (horaire décalé) ont accès à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(sciences politiques\) \(horaire décalé\)](#) ainsi qu'à d'autres masters universitaires selon les conditions d'admission requises.

Parmi les masters UCLouvain (généralement 60) largement accessibles aux diplômés masters UCLouvain, citons:

- le [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#) (accès direct moyennant examen du dossier)
- les différents Masters 60 en sciences de gestion (accès direct moyennant examen du dossier)
- le [Master \[60\] en information et communication](#) à Louvain-la-Neuve ou le [Master \[60\] en information et communication](#) à Mons

Après une formation universitaire de deuxième cycle, il est possible d'accéder à une formation doctorale au sein de l'Ecole doctorale en sciences politiques et sociales.

Site web

<http://www.uclouvain.be/psad.html>

Responsable académique du programme: [Fabienne Leloup](#)

Jury

- Président de jury: [Pierre Vercauteren](#)
- Secrétaire de jury: [Fabienne Leloup](#)

Personne(s) de contact

- Informations pour les futurs étudiants (Nicolas Hurtado de Jesus - tél. +32 (0)65 323 327): info-mons@uclouvain.be
- Chargée de gestion enseignement: [Tatiana Nikitina](#)